

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO
DESCENDEZ AU
HYDE PARK HOTEL
A l'abri de l'incendie et dominant le lac
Michigan dont il n'est distant que
de 300 pieds.
PRIX MODERES.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de va-

leau du Second District.

Portant les Nos municipaux 2917 2918 rue

St-Philippe

Mabrouk Building and Loan Association vs

Mme Victoria 'Orno, veuve de Jules

Yancy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR

la paroisse d'Orléans - No 90 290 - En

vertu d'un writ de saisie et vente à moi

adressé par l'Honorable Cour Civile de

District pour la paroisse d'Orléans, dans

l'affaire d'entre l'Union et Gravier, dans

le Premier District de cette ville, le

JURDI, 23 septembre 1909, à midi, la

propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâti-

mes et améliorations qui y trouvent et

les droits, privilèges, servitudes et dé-

pendances qui y appartiennent et en quel-

conque, situés dans le Second Dis-

trict de cette ville, couré d'un côté par

les rues Bourbon, St-Philippe, Gravier, Union

et l'avenue Ursuline et Degré, ledit terrain

est désigné par le No d'écrit, sur un plan de

titre de D. E. Gravier, et il est, versant, au

date du 20 janvier 1909, une copie d'écrit

est annexé à un acte de vente de D. E. Gravier

à M. C. Gravier, et il est, versant, au

date du 11 juillet 1909, enregistré au

titre de D. E. Gravier, et il est, versant,

au verso, quatre lignes de largeur à l'arrière,

sur les parties de terrain, et sur une largeur

de sept pieds, trois pouces sur la ligne à

l'avant, et sur une largeur de quatre

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur amé-

liorée de l'Union et Gravier.

Portant les Nos municipaux 2521 et 2523

rue N. Roman, entre les rues Arts

et Painters.

A l'Union et Gravier Association vs

Henry J. Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orléans - No 90 290 - En

vertu d'un writ de saisie et vente à moi

adressé par l'Honorable Cour Civile de

District pour la paroisse d'Orléans, dans

l'affaire d'entre l'Union et Gravier, dans

le Premier District de cette ville, le

JURDI, 23 septembre 1909, à midi, la

propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâti-

mes et améliorations qui y trouvent et

les droits, privilèges, servitudes et dé-

pendances qui y appartiennent et en quel-

conque, situés dans le Second Dis-

trict de cette ville, couré d'un côté par

les rues Bourbon, St-Philippe, Gravier, Union

et l'avenue Ursuline et Degré, ledit terrain

est désigné par le No d'écrit, sur un plan de

titre de D. E. Gravier, et il est, versant, au

date du 20 janvier 1909, une copie d'écrit

est annexé à un acte de vente de D. E. Gravier

à M. C. Gravier, et il est, versant, au

date du 11 juillet 1909, enregistré au

titre de D. E. Gravier, et il est, versant,

au verso, quatre lignes de largeur à l'arrière,

sur les parties de terrain, et sur une largeur

de sept pieds, trois pouces sur la ligne à

l'avant, et sur une largeur de quatre

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur amé-

liorée du Treizième District.

Portant les Nos municipaux 2521 et 2523

rue N. Roman, entre les rues Arts

et Painters.

A l'Union et Gravier Association vs

Henry J. Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orléans - No 90 290 - En

vertu d'un writ de saisie et vente à moi

adressé par l'Honorable Cour Civile de

District pour la paroisse d'Orléans, dans

l'affaire d'entre l'Union et Gravier, dans

le Premier District de cette ville, le

JURDI, 23 septembre 1909, à midi, la

propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâti-

mes et améliorations qui y trouvent et

les droits, privilèges, servitudes et dé-

pendances qui y appartiennent et en quel-

conque, situés dans le Second Dis-

trict de cette ville, couré d'un côté par

les rues Bourbon, St-Philippe, Gravier, Union

et l'avenue Ursuline et Degré, ledit terrain

est désigné par le No d'écrit, sur un plan de

titre de D. E. Gravier, et il est, versant, au

date du 20 janvier 1909, une copie d'écrit

est annexé à un acte de vente de D. E. Gravier

à M. C. Gravier, et il est, versant, au

date du 11 juillet 1909, enregistré au

titre de D. E. Gravier, et il est, versant,

au verso, quatre lignes de largeur à l'arrière,

sur les parties de terrain, et sur une largeur

de sept pieds, trois pouces sur la ligne à

l'avant, et sur une largeur de quatre

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

CHARTER

UNITED STATES OF AMERICA STATE OF LOUISIANA PARISH OF ORLEANS CITY OF NEW ORLEANS

BE IT KNOWN that on this 18th day of the month of February in the year of Our Lord One thousand nine hundred and six...

ARTICLE I. The name and title of the corporation hereby formed is declared to be the H. W. GLOAN COMPANY LIMITED...

ARTICLE II. The domicile of this corporation shall be in the City of New Orleans, Louisiana. All other legal proceedings shall be served on the President of the Company...

ARTICLE III. The objects and purposes for which this corporation is organized and the nature of the business to be carried on by it are hereby declared to be the conducting of the business of purchasing and selling...

ARTICLE IV. The capital stock of this corporation is hereby fixed at ten thousand dollars (\$10,000.00) divided into one hundred shares (\$100.00) each...

ARTICLE V. All the corporate powers and authority of this corporation shall be vested in a President, a Secretary and Treasurer...

ARTICLE VI. All the directors shall be held liable for the debts and liabilities of this corporation in any further sum than the unpaid balance due to the corporation...

ARTICLE VII. At the termination of this charter by limitation or otherwise, the business and affairs of this corporation shall be liquidated by two commissioners to be appointed...

ARTICLE VIII. This set of by-laws may be changed, modified or amended by the corporation by a vote of three-fourths of the capital stock...

ARTICLE IX. This done and passed at my office at New Orleans, Louisiana, this day, month and year first above written, in the presence of Eldredge Kummer and D. Wright Wilson...

Witness: J. H. GIBSON, Notary Public, Recorded in Mortgage Office, Book 14, Page 104, February 18th, 1906.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de va-

leau du Second District.

Portant les Nos municipaux 2917 2918 rue

St-Philippe

Mabrouk Building and Loan Association vs

Mme Victoria 'Orno, veuve de Jules

Yancy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR

la paroisse d'Orléans - No 90 290 - En

vertu d'un writ de saisie et vente à moi

adressé par l'Honorable Cour Civile de

District pour la paroisse d'Orléans, dans

l'affaire d'entre l'Union et Gravier, dans

le Premier District de cette ville, le

JURDI, 23 septembre 1909, à midi, la

propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâti-

mes et améliorations qui y trouvent et

les droits, privilèges, servitudes et dé-

pendances qui y appartiennent et en quel-

conque, situés dans le Second Dis-

trict de cette ville, couré d'un côté par

les rues Bourbon, St-Philippe, Gravier, Union

et l'avenue Ursuline et Degré, ledit terrain

est désigné par le No d'écrit, sur un plan de

titre de D. E. Gravier, et il est, versant, au

date du 20 janvier 1909, une copie d'écrit

est annexé à un acte de vente de D. E. Gravier

à M. C. Gravier, et il est, versant, au

date du 11 juillet 1909, enregistré au

titre de D. E. Gravier, et il est, versant,

au verso, quatre lignes de largeur à l'arrière,

sur les parties de terrain, et sur une largeur

de sept pieds, trois pouces sur la ligne à

l'avant, et sur une largeur de quatre

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

largeur, et sur une largeur de dix-huit

lignes et six pouces sur la ligne à l'arrière

de terrain de dix-huit pieds de

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur amé-

liorée de l'Union et Gravier.

Portant les Nos municipaux 2521 et 2523

rue N. Roman, entre les rues Arts

et Painters.

A l'Union et Gravier Association vs

Henry J. Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orléans - No 90 290 - En